

# Extrait de délibération

## Bureau syndical

5 février 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-quatre le lundi cinq février à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard.

Date de la convocation :	30 janvier 2024	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	11	Absents, excusés :	4
Présents :	7	Votants :	7

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie		
Membres :	CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, AYRAULT Bérangère,	BIRE Ludovic, BOUCHER Hervé-Loïc, SAUZE Magalie, BACLE Jérôme	

## Adhésion à l'Association Française des Arbres Champêtres 2024

Le Réseau Afac-Agroforesteries est constitué de structures qui toutes mènent des actions en faveur de l'arbre hors-forêt. En 2023, l'association a porté une campagne nationale, l'Appel de la haie, notamment soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette mobilisation s'est traduite par le Pacte de la haie lancé par le Ministère de l'Agriculture et qui prévoit un budget dédié à la reconquête de la haie avec des objectifs pour 2030.

Depuis quelques années, le réseau ce structure au niveau régional. Le Pays de Gâtine était présent lors de la création de l'Afac Nouvelle-Aquitaine en octobre 2022.

Cette adhésion à double niveau, national et régional, permet d'intégrer un réseau de structures qui accompagnent le développement de l'arbre et la haie dans tous les territoires. Elle offre l'accès à des formations réservées aux membres de l'association ainsi qu'à des outils et services en lien avec la gestion des haies.

**Le Bureau syndical autorise le Président à adhérer à cette association pour l'année 2024 et à régler le coût correspondant de 75 € (25€ pour l'Afac Nouvelle-Aquitaine et 50 € pour l'Afac-Agroforesteries)**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Didier GAILLARD  
Président,